



SALVETERRA 78

Bureaux : **MAISON des CREATEURS d'ENTREPRISE**
11 Avenue Gustave Mesureur, 78170 La Celle Saint-Cloud
Téléphone / Fax : 01 30 08 12 54
E-mail : salveterra78@wanadoo.fr
Site : salveterra78.free.fr

RAPPORT D'ACTIVITES 2007

L'Association SALVETERRA 78 créée le 23 mars 1997, a effectivement démarré toutes ses activités le 1^{er} janvier 1998, *cela fait maintenant 11 ans !*

Pour mémoire, rappelons que l'objet de notre association est d'accompagner et promouvoir les initiatives permettant la création et la sauvegarde d'emplois. Elle se positionne dans le domaine de **l'insertion par l'activité économique** et intervient activement selon 7 actions complémentaires :

- **Rechercher des gisements d'emplois encore peu ou pas exploités**
- **Accompagnement de tout candidat à la création d'activités économiques sous forme d'entreprise ou d'association, porteur d'un projet qui lui permet de créer son ou plusieurs emplois,**
- **Accompagnement des entrepreneurs, après la création,** pour participer au développement, à la pérennisation de leur activité et à la sauvegarde des emplois créés,
- **Elaboration** et perfectionnement de la « **méthode Salvetera** ». C'est-à-dire, développer ou adapter les **outils pédagogiques et informatiques** nécessaires aux accompagnateurs,
- **Recrutement et formation des accompagnateurs.** Etablissement de **partenariats avec d'autres structures** opérant dans le domaine de l'insertion par l'économique,
- **Mise en œuvre d'une structure pilote** pour l'accueil des candidats, et de leurs accompagnateurs, afin de démontrer la faisabilité de cette démarche,
- Après expérimentation, **développement d'une ingénierie pour la modélisation** de cette démarche afin de constituer de nouvelles structures dans les Yvelines et dans les autres départements, en partenariat avec les associations départementales de la Fédération.

C'est ainsi que fut développé et mis en œuvre notre concept de

« maison des créateurs d'entreprise »

La « Maison des créateurs d'entreprise ».

Ce concept se décline en cinq parties :

1. **la Maison** des créateurs d'entreprise de la Celle Saint-Cloud / Bougival proprement dite est un véritable centre de ressources intercommunal intervenant sur une agglomération de 80 000 à 100 000 habitants. Cet espace, d'environ 110 m², mis à notre disposition par les Villes comprend :
 - « **un espace accueil** » pour les candidats entrepreneurs et leurs accompagnateurs,
 - « **un point services** » à la disposition des jeunes entrepreneurs, dans le domaine de la logistique (tel / fax / copieur / bureautique / internet etc..) et de la gestion, pendant et après la phase de création,
 - « **un espace hébergement** » à tarif réduit, véritable **pouponnière d'entreprises**, permettant d'accueillir 3 jeunes créateurs pendant quelques mois,
 - « **un espace formation** » à tarif réduit, géré par l'Association « **INPOURTOUS** » (**I**nsertion par **I**nternet et **i**nformatique **p**our **t**ous) pour permettre aux jeunes dirigeants de maîtriser les outils bureautiques.
2. **Un réseau d'accompagnateurs**, hommes et femmes d'entreprise, formés sur la méthode Salveterra 78 (ARPEJE).
3. **Des partenariats** avec des associations et des entreprises, à proximité, pour **aider au démarrage** et à la **pérennisation** des jeunes entreprises (recherche des premiers clients, de financement, d'un hébergement, suivi de gestion ...)
4. **Un partenariat** avec les **pépinières et hôtels** d'entreprises voisins pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des jeunes Entreprises nouvellement créées, avec apport de services appropriés et continuation de l'accompagnement, si souhaité :
 - en **pépinière**, à tarif progressif, pendant les 23 premiers mois,
 - en **Hôtel**, au tarif normal
5. **Un réseau d'entreprises** pour les dirigeants qui souhaitent échangées sur leurs pratiques pour développer leurs performances, notamment dans le domaine des ressources humaines, avec l'aide d'interventions de consultants experts, en fonction des besoins.

Compte tenu de ses résultats, Salveterra 78 est devenue un acteur reconnu par les grandes structures institutionnelles régionales dans le domaine du développement économique et de la création d'emplois :

- * *La Direction Départementale et Direction Régionale du Travail*
- * *Le Conseil Général des Yvelines*
- * *Le Conseil Régional Ile de France*

Depuis sa création, les résultats obtenus sont plus que flatteurs.

	1997-2003	2004	2005	2006	2007	Total
Créations	156	55	40	46	73	370
nombre d'emplois	251	74	67	76	81	549
retour salariés	105	13	13	6	10	147
abandons	34	21	13	8	11	87
en cours	44	40	33	54	42	42
créateurs	339	129	99	114	136	817
% créations / projets achevés	53%	62%	61%	77%	78%	48%
Nbre emplois / entreprise	1,61	1,35	1,68	1,65	1,11	1,48
chefs d'entreprises	0				29	29

CANDIDATS RECUS
de 1997 à 2007

846

NB : 11% des candidats ont abandonné

Hors des projets en cours et abandons

61% des candidats ont créé leur activité

**86 % des candidats ont créé ou retrouvé un emploi
(dont 10% RMI et minima sociaux)**

95% des entreprises créées sont survivantes 5 ans après leur création

POINT sur nos ACTIONS

* * *

A . ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ACTIVITES ET D'EMPLOIS

* *

1. « ARPEJE »

(Accompagnement à la Réalisation d'un Projet Professionnel Elaboré par de Jeunes (primo) Entrepreneurs)

ARPEJE, animé par Gérald LECLERC, Vice Président, se subdivise en 3 sous projets :

- **ARPEJE proprement dit,**
- **Centre de Diagnostic,**
- **FIDEL**

ARPEJE : Pour mémoire, en novembre 2000, Salveterra 78 a été sollicitée par la DDTEFP 78 (Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) pour l'adaptation de sa démarche d'accompagnement à la création d'entreprises ou d'activités pour un public jeune (issu des emplois-jeunes) et sans expérience de gestionnaire.

Depuis 2002, le Conseil Général des Yvelines reconduit son partenariat pour nous permettre l'accompagnement des candidats créateurs issus de milieux défavorisés, bénéficiaires de minima sociaux ou demandeurs d'emploi, quel que soit leur statut social, et l'adaptation permanente de nos outils pour tout « *primo entrepreneur* » ayant peu ou pas de réelles notions de gestion. L'investissement consenti par nos partenaires est donc largement rentabilisé.

Pour former les nouveaux accompagnateurs qui nous rejoignent, nous avons rédigé un **guide de l'accompagnateur**. Une nouvelle version est en cours d'élaboration et devrait être livrée pour l'été 2008.

Le projet ARPEJE s'applique donc aussi bien aux candidats à la création d'activités (« **pré-crédation** ») qu'aux « jeunes » dirigeants d'entreprise (« **post-crédation** ») afin de les accompagner pendant la période difficile, à forte mortalité, des quatre premières années de fonctionnement.

* * *

le « Centre de DIAGNOSTIC agréé » pour le financement des formations et des conseils aux créateurs et dirigeants.

Afin de pouvoir offrir aux candidats créateurs, et aux nouveaux dirigeants d'entreprises de moins de 4 ans, des formations et des conseils, financés en tout ou partie, Salveterra 78 a souhaité être agréée **Centre de Diagnostic** dans le cadre du dispositif CAP Entreprise mis en place par le Conseil Régional d'Ile de France début 2005. Après une réponse positive à l'appel d'offre lancé courant 2007, j'ai le plaisir de vous informer que notre agrément a été reconduit pour les 3 ans à venir

Cela dit, cette offre ne concerne qu'un petit nombre de candidats ou dirigeants (une vingtaine par an) parmi ceux que nous recevons, car les accompagnements bénévoles ne nécessitent pas toujours le recours à des conseils ou formations payantes.

2007 a aussi été l'année du renouveau puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux accompagnateurs : Jean-Pierre LEGUAY, Raoul LABAL et Didier BIANCHI.. Avec les anciens, nous disposons d'une équipe performante que nous envie bien d'autres structures.

* * * * *

FIDEL (Favoriser l'Initiative et le Développement des Economies Locales).

A l'initiative des Maires Adjointes de 8 Villes de notre territoire (La Celle Saint-Cloud / Bougival / Louveciennes / Marly le Roi / Le Port Marly / Chatou / Croissy et le Pecq et de la Caisse d'Epargne de l'Ouest Francilien (CEIFO) l'Association, **FIDEL** a été créée en 2006. Elle est présidée par Guy CAMENSULI. Son objet est d'accorder des prêts personnels, sans garantie, à tout porteur de projet permettant le développement économique et la création d'emplois sur notre territoire. Salveterra 78 est chargée d'instruire les dossiers de 4 des 8 villes.

2. « SM'AGE » :

(Services Mutualisés pour l'Accompagnement au démarrage et au suivi des Groupements d'Employeurs)

Depuis juin 2005, nous avons décidé d'accompagner un nouveau projet très prometteur en matière de création d'emplois sur notre territoire.

Le **Groupement d'Employeurs** repose sur un principe simple : offrir aux employeurs (entreprises, associations et collectivités) la possibilité de se regrouper pour embaucher une main d'œuvre qu'ils n'auraient pas, seuls, les moyens de recruter.

Grâce aux services proposés par le GE, l'employeur ne supporte des frais salariaux qu'en proportion de l'utilisation des salariés mis à sa disposition. Il réduit, par ailleurs, au maximum les tâches administratives, car elles sont assurées par le groupement, et favorise les coopérations entre tous les acteurs. Cette formule permet aussi de transformer des emplois précaires en emplois permanents en offrant un statut salarial unique (CDI) plus attractif que les formules multi-temps partiels chez des employeurs différents.

Afin de mutualiser les dépenses de fonctionnement, nous avons donc constitué un centre de ressources dénommé **SM'AGE** avec des consultants experts de Salveterra 78. Selon la tradition de Salveterra 78, ce groupe de consultants a développé une méthodologie de mise en œuvre et un « **KIT clés en mains** » pour faciliter le démarrage et le suivi des futurs GE en expérimentant ces nouveaux outils à partir de notre première installation. Cette opération pilote dans notre région fait l'objet de beaucoup d'intérêt de la part de tous les acteurs institutionnels en charge de l'emploi (DDTE, ANPE, ASSEDIC, CdM, CCI, CdC ainsi que des collectivités territoriales (Conseil Régional Ile de France, Conseil Général des Yvelines, Villes du Nord-est des Yvelines) ainsi que des entreprises partenaires habituels de nos actions (EdF, Caisse d'Epargne ...).

Les premiers GE, « **OPTIM'PME** » et « **OPTIM'A** », comme **Optimisation des performances** des PME ou des Associations, ont été créées fin 2005 et mi-2006. Ils sont hébergés dans un local mis à notre disposition par la Ville dans l'Espace Solidarité Emploi, 29 Avenue Mesureur. Les résultats sont encourageants mais doivent encore être développés pour atteindre une complète autonomie financière.

Le recrutement nécessaire des nouveaux adhérents (Entreprises et Associations) est facilité par l'activité du Réseau d'Entreprises, en partenariat avec les Villes et communautés de communes du territoire.

Pour plus d'information, consulter le mini site internet « www.smage.com ».

3. « RESEAU D'ENTREPRISES »

Afin d'encourager le développement économique de son territoire, et conscient des difficultés rencontrées pour l'animation de réseau d'entreprises, le Conseil Régional Ile de France a mis en place un dispositif pour le financement d'initiatives dans ce domaine. Salveterra 78 ayant été reconnu comme un acteur performant sur son territoire, a mis en œuvre un premier Réseau, qui permettra un pré-recrutement d'adhérents pour les Groupements d'Employeurs.

L'animation de ce réseau a été confiée à Isabelle RAUX, Hélène MONIER, Anne-Marie WEGNEZ et Alain TEMPLIER, fondateurs des 2 premiers Groupements d'Employeurs. Après un premier succès encourageant, nous sommes en négociation pour lancer une nouvelle action sur notre territoire.

4. « PLATE FORME

Conseil RH pour les Petites Entreprises »

Fin 2007, après avoir rédigé son Schéma Régional pour le Développement Economique, la Région Ile de France a lancé un appel d'offre pour l'expérimentation d'une plate forme de conseil RH à destination des petites entreprises (moins de 20 salariés) aussi bien pour les dirigeants que pour les salariés. Avec l'appui de 2 consultantes : Nathalie OLIVIER-BICHARD et Béatrice BENASSY, nous avons répondu fin février 2008. Sur les 21 projets déposés 5 à 7 seront retenus, et nous pensons bien être parmi ceux-là. Ce nouveau service viendrait compléter notre offre actuelle et cette complémentarité devrait retenir l'attention des élus régionaux.

B. AUTRES ACTIONS

5. Partenariat avec la SORBONNE : **(cours « Evaluation de Projet »)**

Depuis 2001, à chaque rentrée universitaire, nous prenons en charge plusieurs groupes de 4 à 10 étudiants de la Sorbonne (master 1 : sciences de la gestion). Cette année, les sujets retenus par Gérald LECLERC et le professeur Jean-Jacques PLUCHART responsable de l'UV, sont :

- Projet de définition du programme d'action commerciale pour une jeune entreprise spécialisée dans la création et la vente d'objets pour la maison.
Tuteurs : Madame Meri Von Renteln et Gérald Leclerc
- Projet d'organisation du développement des activités du Groupement d'employeurs OPTIM'A, à destination des Associations et des petites collectivités locales
Tuteur : Michel-Jean Hantute
- Projet d'accompagnement de jeunes entrepreneurs pour la création d'un « atelier cuisine »
Tuteurs : Ludovic Gasnier, Franck Laurent et Gérald Leclerc
- Projet de conception et de mise en œuvre d'un plan de communication pour l'association Salvetera 78.
Tuteurs : Philippe Maugat et Gérald Leclerc
- Projet de création d'un mini centre commercial pour les produits BIOs du commerce équitable.
Tuteur : Jacques Pfaff
- Projet de développement de l'initiative « Vitry ville de la Parole » déjà engagée en 2006 – 2007

Tuteurs : Bruno David et Gérald Leclerc

- Projet de création d'une couveuse de micro-entreprises sur les Yvelines
Tuteurs : Michel-Jean Hantute et Gérald Leclerc
- Projet de KIT pour la création d'une plate forme pour services à la personne
Tuteurs : René Binier et Michel-Jean Hantute
- Projet d'évaluation des ressources publiques et privées accessibles à une jeune entreprise innovante du fait de son intégration dans un pôle de compétitivité francilien.
Tuteur : Jean-Jacques Pluchart

6. Partenariat avec le Lycée Corneille et l'association AILE : (opération « Apprendre à entreprendre »)

Pour la huitième année consécutive, nous participons au projet « apprendre pour entreprendre » en partenariat avec le Lycée Corneille de la Celle Saint-Cloud et l'association AILE de Louveciennes.

C'est l'occasion proposée aux élèves de 6 classes de seconde, option économie, d'être suivis par des accompagnateurs pour l'élaboration d'un véritable **Business Plan** sur un projet de création d'entreprise, en complément de la formation théorique dispensée par leurs enseignants. Les projets des élèves seront présentés devant un grand jury en fin d'année scolaire

Projet suivi et animé par Jean-Louis CHEMIN.

7. Partenariat avec L'Association « INPOURTOUS »

(INsertion par INternet et INformatique POUR TOUS), présidée par Etienne PELLETIER

Dès 1998, Salvetera 78 avait ouvert un espace bureautique avec des matériels de récupération, pour les candidats à la création et pour les demandeurs d'emploi suivis par l'Agence ANPE locale. Avec le temps et l'aide de nos partenaires, notamment du Conseil Général des Yvelines depuis 2002, et de la Caisse d'Epargne en 2006 et 2007 nous avons pu équiper la Maison avec des matériels et logiciels récents sur lesquels nous pouvons proposer des initiations à tarif réduit, sur les outils bureautiques et INTERNET

Après 6 ans de fonctionnement, SALVETERRA 78, a décidé de créer, à ses côtés, un organisme de formation sous forme associative, baptisé « INPOURTOUS » qui doit évoluer vers une autonomie totale pour ne vivre que de ses ressources. A notre demande, une subvention, indépendante de la subvention à Salvetera 78, a été accordée par le Conseil Général, elle devrait conforter cette autonomie,

Au rythme actuel, Inpourtous peut accueillir plus de **120 stagiaires par an**, sans compter les « utilisateurs à l'heure » qui viennent lire ou envoyer leur courrier, notamment pour des recherches d'emploi.

De plus, pour améliorer les chances de réinsertion, un « **service de soutien** » est proposé aux stagiaires après embauche, en nocturne (17.00 à 20.00h), pour apporter un complément de formation pour ceux qui connaissent des difficultés sur leur nouveau poste de travail. Ce service « *après vente* » a permis de perfectionner la pratique des nouveaux embauchés dans leur nouvel environnement professionnel et par conséquent de consolider leur intégration. Ce

service permet aussi de rassurer les employeurs et les inciter à accepter l'embauche de personnes n'ayant pas ou peu d'expérience suffisante pour donner immédiatement satisfaction dans leur nouvel emploi.

Pour 2008, INPOUTOUS a conclu un partenariat avec CBL pour intervenir à domicile et être éligible au CESU.

8. Partenariat avec l'association YIE (Yvelines Insertion et Emploi)

Pour votre information, sachez que Salveterra 78 participe au fonctionnement de l'association **YIE** (Yvelines Insertion Emploi) financée par le Conseil Général des Yvelines, dont la vocation est de créer et renforcer les contacts entre les entreprises « pilotes de l'insertion » des Yvelines et toutes les structures d'insertion du département.

9. Partenariat avec l'association Suzanne Michaux

Saluons la bonne vitalité de l'Association « **Suzanne MICHAUX** », dont l'objet est l'insertion par l'économique d'un public en difficulté, que nous avons accompagnée sur les fonds baptismaux en 2003. Elle est installée à Versailles et compte aujourd'hui 24 accompagnateurs formés à notre méthode, elle a déjà reçu près de 300 candidats et a participé à la création de 60 entreprises.

* * * * *

En conclusion, je profite de cette assemblée pour remercier nos partenaires et membres bienfaiteurs qui nous ont permis ces belles réalisations, mais surtout tous les membres bénévoles / accompagnateurs de Salveterra 78 qui donnent de leur temps, apportent leurs savoir-faire, et font preuve d'un dynamisme exceptionnel que nous envient bien d'autres associations.

Michel-Jean Hantute
Président

Dany Chemin
Secrétaire Général

Entreprises & collectivités partenaires :

La Caisse des Dépôts Ile de France,
La Caisse d'épargne Ile de France Ouest
Michel Bourroux (AXA), la Mondiale, HSBC
Villes de la Celle Saint-Cloud, Bougival,
Conseil Général des Yvelines,
DDTEFP des Yvelines et la DRTEFP Ile de France,
Conseil Régional Ile de France